



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 17 FEVRIER 2020

N°2020-09

L'an deux mille vingt et le lundi 17 février 2020 à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 11/02/2020

**Date d’Affichage** : 11/02/2020

**PRESENTS** : M. Géry WIBAUX, Mme Anne-Marie BRUNET, M. Alain BESNAULT, Mme Renée GRUZ, M. Yoane MARTINIÈRE, Mme Nathalie VILLAUMÉ, Mme Florence GUILLEMOTO, M. Francis CHEDOZEAU, M. Alexandre FRESNEAU, M. Thierry ANDRAULT, Mme Christelle PREVOST, M. Loïc CHATILLON.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Stéphanie PENOT  
Mme Nathalie FILLATRE donne pouvoir à M. Thierry ANDRAULT,  
M. Jean-Denis DECHAUME donne pouvoir à M. Alain BESNAULT.

**SECRÉTAIRE** : M. Yoane MARTINIÈRE,

Nombre de membres afférents au CM : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12 + 2 pouvoirs

**Objet de la délibération** : Modification de la délibération n°2020-01 - liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2020.

Conformément à l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 70 667€ correspondant à la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce jusqu'à l'adoption du prochain budget 2020.

Chapitre 20	c/2051	625 €
Chapitre 21	c/21571	20 000 €
	c/2183	3 800 €
	c/2128	20 000 €
	c/21311	1 000 €
	c/21312	10 000 €
	c/2151	15 042 €
Opération 15	c/21311	200 €
	<b>TOTAL</b>	<b>70 667 €</b>

**APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux opérations budgétaires nécessaires.



Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
Mairie, le 18 février 2020

Le Maire,  
  
Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20200218-D2020\_09-DE  
Regu le 18/02/2020